

## Toujours citer ses sources...

Soufyân ath Thawri (رحمه الله) disait :

*« L'attribution d'un propos bénéfique (une sagesse, un enseignement...) à celui qui l'a formulée (initialement) fait partie de l'honnêteté dans le savoir ('ilm) et de la gratitude (envers son auteur) ; et le fait de passer cela sous silence constitue un mensonge dans le 'ilm et une ingratitude (envers l'auteur). »*

Et l'Imâm Nawawi (rahimahoullâh) écrit pour sa part :

*« Attribuer un propos bénéfique qui suscite l'étonnement et l'admiration à son auteur (relève de la bienveillance qui lui est due). Celui qui agit de la sorte, son savoir et sa condition seront bénies. Et celui qui fait preuve de duperie à ce sujet et qui fait croire de façon trompeuse que ce qu'il prend du propos d'autrui vient de lui, il mérite que l'on ne profite pas de son savoir et que sa condition ne soit pas bénie. Et les gens de science et de la vertu ont toujours eu pour habitude d'attribuer les propos bénéfiques à leur auteur. Nous demandons à Allah Ta'âla l'opportunité de toujours agir ainsi. »*

Qu'Allah nous protège de cette forme de mensonge. Âmîne !

[Extrait d'un cours de Tafsîr - Institut Nadwi ]